

Les Cahiers des Dix



Nicolas Perrot au Fort Saint-Antoine

Gérard Malchelosse

Number 17, 1952

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080065ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080065ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Malchelosse, G. (1952). Nicolas Perrot au Fort Saint-Antoine. *Les Cahiers des Dix*, (17), 111–136. <https://doi.org/10.7202/1080065ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Nicolas Perrot au Fort Saint-Antoine

Par GÉRARD MALCHELOSSE.

Depuis vingt ans que Nicolas Perrot trafiquait dans l'Ouest, ni lui ni personne n'avait fondé le moindre poste sur les bords du Mississippi lorsque, en 1684, ce grand coureur de bois reçut l'ordre de s'avancer jusqu'à cette limite et de s'y fixer. Notre récit met en scène les Sauvages de ces contrées.

Les Outagamis, une branche des Renards,⁽¹⁾ étaient turbulents et jamais sincères dans leurs alliances, en tous cas moins fidèles aux Français que les autres peuples de langue algonquine comme eux. Ils pouvaient compter trois mille âmes, dont six cents guerriers. C'est le seul peuple de langue algonquine auquel les Français aient fait la guerre — après 1712. Ils avaient proféré des menaces contre Perrot en 1682, mais l'année suivante notre voyageur alla chez eux hardiment et leur adressa une harangue conçue selon leur rhétorique, les bravant et les accablant de reproches, ce qui, disait-il plus tard, est la bonne manière d'agir avec ces gens-là : « Écoutez, Outagamis, ce que je vais vous dire : J'ai appris que vous avez fort envie de manger de la chair des Français; je suis venu pour vous satisfaire avec ces jeunes gens que vous voyez. Mettez-nous dans vos chaudières et rassassiez-vous de la chair que vous manquez. » Puis, tirant tout à coup son épée : « Ma chair est blanche et savoureuse, mais elle est bien salée. Je ne crois pas que si vous la mangez elle passe le noeud de la gorge sans la vomir. »⁽²⁾

C'en fut assez pour faire taire les bavardages. Perrot fit sa traite accoutumée et retourna sur le Saint-Laurent.

Daniel Greysolon, sieur Du Lhut, paraît être revenu de France avec des projets plus amples que ceux de 1678 et des moyens d'action

(1) L'autre branche se nommait Musquakis ou Terre-Rouge.

(2) La Potherie, II, 152, 153.

plus considérables. Une chose est certaine, le nouveau gouverneur général, La Barre, le soutenait. On le mentionne, l'été de 1683, comme chef militaire de la Baie, ce qui était souvent le terme employé pour dire la baie des Puants. C'est bien plus tard, du temps des Anglais, que Green Bay fut adopté, puis on en fit la traduction : baie Verte.⁽³⁾

Toutefois, ce commandement de la Baie n'était pas la fonction permanente de Du Lhut. Le vrai chef fut Nicolas Perrot.

De bonne heure, l'été de 1683, Du Lhut fait des arrangements pour la traite du Nord-Ouest comptant attirer au lac Supérieur les nations qui fréquentaient les postes anglais de la baie James. Son voyage de 1678-1681⁽⁴⁾ lui avait révélé ce que Chouart et Radisson reconnaissaient déjà, vingt ans auparavant, c'est que le pays des fourrures par excellence était à l'ouest et au nord du lac Supérieur.

En 1683, La Barre écrit qu'il envoie trente bons hommes, avec de la poudre et du plomb, à Michillimakinac. Dans ce dernier lieu, le 26 août 1683, le Père Engelran constate que, le 8 de ce mois, Du Lhut était parti de là avec trente hommes pour se rendre, par la baie des Puants, à la traite chez les Sioux, par conséquent il devait remonter la rivière aux Renards, descendre la Wisconsin et remonter le Mississippi.

Son frère cadet, Claude Greysolon, sieur de la Tourette, était à Michillimakinac l'été de 1683, porteur d'instructions du gouverneur général pour inviter les Sauvages du nord du lac Supérieur à cesser leur commerce avec les Anglais de la baie d'Hudson, ce qui fait voir qu'il allait lui aussi prendre la route de la rivière Wisconsin pour remonter le Mississippi et atteindre la région ouest du lac Supérieur, à moins qu'on ne suppose qu'il passa de Michillimakinac au saut Sainte-Marie pour suivre la rive nord du lac Supérieur et se rendre

(3) Dans Sulte, *Mélanges historiques*, I, 56, 15^e ligne, le mot « Verte » est de trop. Perrot, *Mémoire*, p. 33, dit : « En allant à la Baye », et non pas « la baie Verte ».

(4) Voir *Cahiers des Dix*, No 16, 1951, pp. 195-232.

au lac Nipigon, où il avait construit un fort appelé de son nom La Tourette. Ce fort fut le premier poste français stable du Nord-Ouest.⁽⁵⁾

Parlant de l'automne de 1684, Perrot dit : « Je ne retournay pas aux Outaouas incessamment après la campagne; je n'y fus que le printemps suivant, sur les nouvelles qu'on eut par les voyageurs, qui rapportèrent que les gens de Mr. de La Salle troublaient les Français qui alloient sur ses congez, depuis la baye des Puans jusqu'aux Illinois, et qu'ils enlevoient mesme leurs effets. Je fus envoyé (par La Barre) à cette baye, chargé d'une commission pour y commander en chef et dans les pays plus éloignés, du costé de l'ouest, et de ceux mesme que je pourrois découvrir. Mr. de la Durantaye relevoit alors de Mr. de la Valtrie qui y avoit esté commandant (de Michillimakinac) dans (durant) la campagne des Iroquois. »⁽⁶⁾

C'est-à-dire que Séraphin Marganne de la Valtrie, autrefois lieutenant au régiment de Lignières, passé en 1665 au régiment de Carignan, était venu de France en même temps (1665) que M. de la Durantaye et, en 1684, avait remplacé celui-ci dans l'Ouest parce qu'on employait ce dernier à la guerre sur le lac Ontario.

Le 14 mai 1685, dans le Bas-Canada, Perrot signe un billet ou obligation en faveur de Pierre Champou, habitant de Bécancour,⁽⁷⁾ ce qui montre qu'il n'était pas encore reparti pour l'Ouest. Il a dû se mettre en route peu après, aussitôt la rivière Ottawa libre de glace.

« Plus nous faisons de découvertes, explique La Potherie, et plus nous voulions en faire. Le Nord nous étoit connu & le Sud le devint insensiblement. Il falloit encore pénétrer dans l'Ouest où l'on scavait (par La Salle et Du Lhut) qu'il y habitoit beaucoup de Nations. Mr. de la Barre, au printems (1685),⁽⁸⁾ envoya vingt François pour en faire la tentative sous la conduite du sieur Perrot à qui il donna

(5) *Documents sur la Nouvelle-France*, I, 297.

(6) *Mémoire*, pp. 138-303; Sulte, *Mélanges historiques*, I, 57, 58.

(7) *Conseil supérieur*, III, 646.

(8) Non 1683 comme le dit La Potherie.

des provisions de Commandant de cette contrée. Lorsqu'ils furent à cinquante lieues de Montréal (au lac des Chênes), ils trouvèrent des Outaouaks qui y venoient (à Montréal), l'usage voulant que les Voyageurs qui se rencontrent mettent pied à terre pour s'informer des nouvelles de part & d'autre. Ceux-ci dirent que la Nation des Sauteurs avoit été détruite par les Outagamis, & qu'ils (les Outaouas) alloient à Onontio (le gouverneur général) leur Père pour lui demander des armes en échange de Pelleteries, afin de venger les Sauteurs. . . Mr. de la Barre écrivit aux Pères Jésuites & au Commandant de Michillimakinak d'empêcher les Outaouaks de rien entreprendre contre les Outagamis. Les Outaouaks (retournant dans leurs pays) se doutant bien que Mr. de la Barre ne donnoit point dans leur entreprise, & que toutes les lettres dont il les avoit chargez pourroient y apporter quelques obstacles, les brûlèrent, à la réserve de celle qui s'adressoit à Perrot, parce qu'ils s'imaginèrent qu'étant de leurs amis il les favoriseroit lui-même dans leurs desseins. »⁽⁹⁾

Après la rencontre au lac des Chênes, Perrot et ses vingt hommes avaient continué de faire route jusqu'à la baie des Puants, tandis que les Outaouas s'étaient rendus à Montréal et, leur traite terminée, ils apportaient les lettres en question. Celle destinée à Perrot dut lui être remise à la baie des Puants, lieu où il exerçait l'autorité.

La Potherie ajoute : « Tout ce qu'ils (les Outaouas) dirent aux Jésuites à leur arrivée fut qu'Onontio leur avoit donné les Outagamis pour bouillon. Le contraire fut connu par la lettre que reçut Perrot, où Mr. de la Barre défendoit expressément que les Outaouaks insultassent les Outagamis, & lui marquoit d'accommoder leur différens. »⁽¹⁰⁾

Ces détails ont sans doute été communiqués à La Potherie par Perrot, ainsi que l'épisode suivant :

« Un Chef Sauteur avoit une fille de dix-huit ans en esclavage depuis un an chez les Outagamis. . . Dans cette mauvaise conjoncture

(9) La Potherie, II, 166, 167.

(10) La Potherie, II, 167.

l'appréhension où il étoit qu'on ne le brûla lui-même s'il faisoit mine de (d'aller) la leur demander lui ôtoit le courage; il en prit la résolution & se joignit à nos François. »⁽¹¹⁾ Donc il partit du saut Sainte-Marie lorsque Perrot et ses hommes y étoient de passage et les accompagna jusqu'à la baie des Puants; les Outagamis demeuraient sur la rivière aux Renards qui tombe dans cette baie.

« Toutes les nations de la Baye avoient apporté aux Outagamis quantité de présens pour racheter cette fille, mais rien ne fut capable de les fléchir; on craignoit même qu'elle ne fut sacrifiée aux mânes du grand Chef que les Sauteurs avoient tué. Ce père affligé ne trouvoit aucune consolation dans tous les endroits où il passoit, parce que ces peuples lui disoient que les François n'étoient pas parens des Outagamis comme eux, il ne retireroit jamais sa fille. Perrot le fit rester à la Baye, de crainte que les Outagamis ne le lui ravissent & ne le missent à la grillade. »⁽¹²⁾

Ensuite, Perrot se rend chez les Outagamis. « D'abord qu'il fut arrivé à leur village, ils l'abordèrent tous fondant en larmes, lui faisant le récit de la trahison des Sauteurs & des Nadouaissious; ils lui dirent que leur grand Chef avoit été tué dans le combat avec cinquante-six de leurs gens, & quoi qu'ils (les Outagamis) ne fussent que deux cens, ils avoient mis en déroute les ennemis, qui étoient au nombre de huit cens combattans. Ce discours lui donna occasion de parler de cette Fille, & les ayant fait assembler il leur parla de la sorte : « Vieillards Outagamis, Chefs, Jeunesse, écoutez-moi. J'ai sçu que pour faire une bonne Paix avec le Sauter & le Nadouaissious, par une entrevue que nous eûmes ensemble, le premier avoit engagé celui-ci à vous mettre & vos Familles dans leurs chaudières. C'est l'Esprit qui a tout créé qui nous a fait connoître le péril où vous avez été : nous l'avons prié d'avoir pitié de vous, & que sa Toute-puissance vous délivre de la trahison de vos ennemis, qui n'ont eu aucune de vos dépouilles, n'y les chevelures de vos morts : il vous a fait maîtres

(11) La Potherie, II, 167; Perrot, p. 307.

(12) La Potherie, II, 178.

du Champ de Bataille, vous avez fait des Prisonniers sur eux, & vous avez coupé les têtes de ceux que vous avez tué, c'est la dernière preuve de la valeur d'un Sauvage. Vous ne devez pas attribuer la Victoire à votre générosité, c'est cet Esprit qui a combattu pour vous que vous devez reconnoître comme votre libérateur. Que voulez-vous faire de cette Fille Sauteuse que vous retenez il y a longtemps ? Est-elle capable en la gardant d'assoupir le ressentiment que vous avez contre sa nation ? Elle est à moi, je vous la demande, je suis votre père, c'est l'Esprit qui s'est servi de moi pour venir chez vous, comme le premier François (1684) qui ait ouvert la porte de votre cabane. Tous ces peuples de la Baye qui sont mes enfans sont vos frères, prévoyant votre refus ils craignent les malheurs qui vous menacent, avalez votre désir de vengeance si vous voulez vivre. »⁽¹³⁾

En parlant ainsi, Perrot tenait son calumet à la main. « Il le présenta à la bouche du frère du grand Chef pour le faire fumer ; ce qu'il (celui-ci) refusa ; il le présenta à d'autres qui le reçurent. Ensuite il le remplit de tabac, & le présenta encore au premier jusqu'à trois fois, & il le refusa comme il avoit déjà fait ; ce qui obligea Perrot de sortir dans le moment fort indigné. »⁽¹⁴⁾

La partie était perdue ou du moins très aventurée, mais il survint une circonstance à laquelle on ne s'attendait pas. « Les Outagamis, observe La Potherie, sont de deux extractions, les uns se nomment Renards, & les autres de la Terre-Rouge. Celui qui refusoit le Calumet étoit Chef des Renards, qui avoit pris la place de son frère. Le Chef de la Terre-Rouge suivit Perrot, & le mena dans sa cabane, où il fit assembler tous les Vieillards & les Guerriers de sa nation, & leur parla ainsi : « Vous avez entendu Metaminens⁽¹⁵⁾ votre père qui nous veut donner la vie, & nos frères les Renards nous la veulent ôter, nous voulant faire abandonner de l'Esprit, auquel ils refusent une Esclave. Apportez-moi des chaudières (des présents), je leur

(13) La Potherie, II, 173 (erreur de pagination).

(14) La Potherie, II, 173, 174.

(15) C'est le nom qu'ils donnaient à Perrot.

parlerai, j'éprouverai leur bonne volonté (je la mettrai à l'épreuve), & je saurai s'ils me refuseront. J'ai toujours été le soutien de leur village, mon père & mon frère défunts se sont toujours exposés pour eux, ayant perdu beaucoup de jeunes gens pour les défendre; s'ils me refusent, je loue mon feu, & je les abandonne à la fureur de leurs ennemis. »⁽¹⁶⁾

Après qu'on lui eut apporté ces chaudières et quelques marchandises, continue La Potherie, « il prit son Calumet & entra dans la cabane de cet opiniâtre, avec un Cortège de ses Lieutenans, & lui dit : « Mon camarade, voilà le Calumet de nos ancêtres qui sont morts. Quand il survenoit quelques affaires dans notre village, ils le présentoient aux tiens qui ne l'ont jamais refusé. Je te le présente rempli de ces chaudières, & te prie d'avoir pitié de nos enfans, & de donner cette Sauteuse à Métaminens qui te la demande. Il a toujours été notre père. » Le Chef des Renards fuma et fit fumer tous ses parents. Le chef de la Terre-Rouge retourna à sa cabane et annonça à Perrot qu'il aurait la Sauteuse. »⁽¹⁷⁾

Perrot pensait bien que plusieurs Outagamis avaient sur le coeur son discours de 1683 où il les avait défiés de le prendre et de le mettre à la chaudière, mais il ne perdait pas l'espérance de tout arranger pour le mieux, avec l'aide de l'Esprit et du chef de la Terre-Rouge. Et puis, le temps pressait pour retourner à la baie des Puants. L'Esprit devait s'en mêler. Une terrible tempête s'éleva la nuit suivante : le tonnerre, la pluie, le vent étaient d'une violence inaccoutumée. Les Sauvages songèrent aux menaces de Perrot et se mirent à geindre, à se lamenter et à dire au chef des Renards : « Onkimaoussam ! veux-tu faire mourir tes enfans ? Rends la fille sauteuse. N'as-tu pas compris Métaminens qui nous aime et veut nous faire vivre ? »⁽¹⁸⁾

La terreur gagna ce chef. Il alla trouver la Terre-Rouge et lui

(16) La Potherie, II, 174.

(17) La Potherie, II, 175.

(18) La Potherie, II, 175, 176.

offrit la fille. « Non, dit l'autre, présente-la à Metaminens, afin qu'il voit que cela vient de toi. »

Il alla donc trouver Perrot, le sollicitant de recevoir la captive, d'arrêter le mauvais temps et d'empêcher la vengeance des Sauteurs. Sur ce, Perrot lui fit des présents et partit sans retard, la pluie ayant presque cessé. « Après avoir remis au Sauteur (à la Baie) sa Fille il le renvoya par les terres, afin de détourner les gens de sa nation de venir contre les Outagamis. . . Les chefs de la Baye ne furent pas peu surpris de ce succès, & ils avouèrent qu'il falloit être Esprit comme lui (Perrot) pour obtenir ce que toutes les nations de la Baye n'avoient pas pu faire avec tous leurs présens. »⁽¹⁹⁾

Profitant de l'aventure de cette fille captive, Perrot parlait constamment de la nécessité de ne plus faire la guerre entre les nations. Il insista sur ce point. Il voulait que ce fut la note dominante de tous ses entretiens avec les Sauvages, puis, ayant arrangé les choses à la Baie, il partit avec ses vingt hommes, remonta de nouveau la rivière aux Renards, dépassa les villages outagamis et arriva chez les Miamis. Il amenait quelques Sauvages « qui avoient accompagné des Illinois dans l'Ouest où ils avoient été en guerre. Lorsqu'ils arrivèrent (avec Perrot) vis-à-vis les Miamis & les Maskoutechs (en haut de la rivière aux Renards), ils trouvèrent cinquante Sokokis & Loups, de ceux qui avoient été avec Mr. de la Salle dans sa découverte (du Mississipi), lesquels n'osant demeurer sur le chemin de guerre des Illinois, s'étoient retirez à la Baye pour y chasser aux Castors. Le grand Chef des Miamis ayant sçu que Perrot n'étoit qu'à trois quarts de lieue de son village, vint au devant de lui pour l'engager à se reposer dans sa Cabane. Ce Chef lui dit, au milieu d'un festin qu'il lui fit, que sa Nation avoit envie de s'établir auprès de son feu, & qu'il le prioit de lui en marquer l'endroit. Perrot lui dit qu'il alloit s'établir dans le haut de Mississipi, en deça (au sud) des Nadouaissious, où il vouloit leur servir de barrière (contre les Sioux), parce qu'il savoit qu'ils avoient guerre ensemble. Il régala les Miamis, les Maskoutechs,

(19) La Potherie, II, 177.

& les Kikabouks, de douze brasses de tabac, et leur donna des chaudières. . . Les François se rembarquèrent avec les Sokokis, & étans arrivés au portage qu'il falait faire pour entrer dans une rivière (Wisconsin)⁽²⁰⁾ qui tomboit dans le Messissipi, ils trouvèrent treize Hurons qui sachant le dessein qu'ils avoient de s'établir aux Nadouaissious, voulant les traverser (les en empêcher) & aller en guerre contre eux, afin d'ôter aux François la liberté de commercer, & les empêcher de leur donner des armes & autres munitions. Les Hurons voulurent les précéder dans ce voyage, mais on les en empêcha bien, & ils auroient passé quelques mauvais quarts d'heure si les Sokokis n'avoient apaisé le ressentiment des François; ceux-ci continuèrent leur route jusqu'au fleuve. Ce fut là qu'ils prirent des mesures pour tâcher de découvrir quelques nations. Il y avoit assez de peine à le faire, parce que dans ce quartier, au delà du Messissipi, ce sont des plaines d'une vaste étendue, toutes désertes, dans lesquelles on ne trouve que des bêtes. L'on convint que les Puans feroient la première découverte; ils promirent que l'on entendroit parler d'eux dans quarante jours, & qu'aussitôt que l'on apercevrait de grands feux dans ces campagnes l'on devoit être assuré que l'on avoit trouvé une Nation. Ce signal devoit être réciproque; l'usage des peuples qui habitent ce Continent est lorsqu'ils vont à la chasse au Printemps & en Automne de mettre le feu dans ces prairies, afin de pouvoir se reconnoître. Le feu devient si grand, principalement quand il vient du vent, & quand les nuits sont obscures, qu'on l'aperçoit de quarante lieues. Ces campagnes sont remplies d'une infinité de boeufs beaucoup plus gros que ceux de l'Europe, que l'on appelle ordinairement boeufs illinois. . . Pendant que les Puans traversaient ces terres en prenant vers l'Ouest & le Sud-Ouest, les François montoient en Canots vers l'Ouest; ceux-ci trouvèrent un endroit où il y avoit du bois, qui leur servit à faire un Fort; ils s'établirent au pied

(20) C'est là que Jean Nicolet s'était arrêté cinquante ans auparavant.

d'une montagne, derrière laquelle il y avoit une grande prairie remplie de bestiaux. »⁽²¹⁾

Il est clair que Perrot envoya les Puants explorer la rive ouest du Mississipi et ensuite se voyant à l'endroit où la rivière Wisconsin débouche au Mississipi, il remonta le fleuve, passant devant la Prairie-du-Chien et La Crosse, pour s'arrêter près du lac qui, plus tard, reçut le nom de Pepin où est à présent Wabashaw ou le village Pepin. Ce nom de Pepin ne fut adopté pour le lac qu'en 1727. Le fort de Perrot reçut le nom de Saint-Antoine en mémoire de Antoine Lefebvre de la Barre, gouverneur général. On a dit que cette construction avait été faite au printemps de 1685, mais c'est plutôt aux approches du mois d'octobre, si l'on en juge par les récits que nous donnons. La carte de Franquelin qui porte la date de 1688 montre le fort Saint-Antoine entre le bas du lac et la rivière des Sauteurs, aujourd'hui Chippewa. Charlevoix dit que « trente lieues au-dessus de la rivière Ouisconsin, le fleuve s'élargit et forme un lac où Nicolas Perrot avait bâti un fort sur la droite » (en remontant).⁽²²⁾ Le lac est le plus grand évasement du Mississipi. En 1682, le Père Hennepin l'avait nommé Bonsecours.

Les auteurs américains, trompés par le mot « fort » dont se servent Radisson, La Salle, Perrot, La Potherie et les cartographes, ont imaginé qu'il y avait des militaires dans ces constructions, le plus souvent assez temporaires. C'étaient d'abord un enclos de pieux fichés en terre, au milieu duquel on cabanait tant bien que mal. Campement fortifié, pour un temps plus ou moins long. Perrot avait bâti des forts dans ses courses depuis vingt ans, mais rien de durable. Cette fois il entendait fonder un poste et ses mesures devaient être prises en conséquence, c'est-à-dire de hautes et solides palissades entourant des maisons logeables, avec hangar, forge, boulangerie, etc.

(21) La Potherie, II, 180-182.

(22) Charlevoix, III, 398; voir aussi la note contradictoire de Tailhan, dans le *Mémoire de Perrot*, p. 308.

En Canada, le mot village est connu mais rarement employé, on dit « le fort » ou l'endroit qui renferme le plus d'habitants.

De son poste, au-dessus de la Chippewa, Perrot surveillait la rive ouest du fleuve. « Ils apperçurent au bout de trente jours des feux qui étoient fort loin; ils en firent de même. Les Puans connurent qu'ils (les Français) s'étoient établis. Il arriva au bout de onze jours de ce signal des Députés de la part des Ayoës (Iowas, demeurant au 43e degré de latitude, à l'ouest du Mississipi) qui donnèrent avis que (les gens de) leur village approchoient dans le dessein de s'établir avec eux. L'entrevue de ces nouveaux venus se fit d'une manière si particulière qu'il y avoit sujet de rire. »⁽²³⁾

La Potherie raconte la curieuse coutume qu'avaient les Sioux de pleurer de joie. C'est un trait de mœurs que nous voyons dans l'ancienne histoire de l'Orient et de l'Europe. On le retrouve chez les Polonais au temps même de Perrot. Villehardouin, en 1203, nous montre des assemblées de la noblesse, et aussi du peuple, en Italie, pleurant de joie, de dévotion, de tendresse, de surprise.

Les Ayoës (Iowas) étant Sioux ne pouvaient se faire entendre des Algonquins, à cause de la complète différence de langue. Ils s'en retournèrent désappointés, mais il en arriva quatre autres, quelques jours plus tard, « dont il y en avoir un qui parloit illinois (dialecte algonquin), qui dit que leur village étoit à neuf lieues au dessus, sur le bord du fleuve. Les François les y allèrent trouver. Les femmes s'enfuirent à leur arrivée. . . les autres se jettant dans les bois en courant le long du fleuve, pleurant & levant les mains au Soleil; vingt (citoyens) considérables présentèrent à Perrot le Calumet, & le portèrent sur une peau de boeuf dans la cabane du Chef, qui marchoit à la tête de ce Cortège. Quand ils se furent mis sur la natte, ce Chef se mit à pleurer sur sa tête, en la mouillant de ses larmes. . . on lui présenta derechef le Calumet. »⁽²⁴⁾

(23) La Potherie, II, 182.

(24) La Potherie, II, 182, 183.

Cette première entrevue n'avait rien d'important, sauf qu'elle indiquait des dispositions tout à fait amicales chez ces Sauvages.

« L'envie d'avoir des marchandises françoises engagea les Ayoës (Iowas) d'aller à la chasse du Castor pendant l'Hiver (1685-86). Ils entrèrent, pour cet effet dans la profondeur des terres. Après qu'elle fut faite (la chasse), quarante d'entre eux vinrent traiter au Fort des François. Perrot s'en retourna avec eux à leur village, où il fut bien reçu. Le Chef le pria de vouloir bien accepter le Calumet que l'on vouloit lui chanter. Il y consentit. C'est un honneur que l'on n'accorde qu'à ceux qui passent (selon eux) pour grands Capitaines. Il s'assit sur une belle peau de boeuf, trois Ayoës (Iowas) étoient derrière lui qui lui tenoient le corps pendant que d'autres chantoient, en tenant des Calumets à leurs mains, & les faisant aller à la cadence de leurs chansons. Celui qui le berçoit le faisoit aussi de cette manière, & (ils) passèrent une bonne partie de la nuit à chanter le Calumet. Ils lui dirent aussi qu'ils iroient passer le reste de l'Hiver à la chasse du Castor, espérant de l'aller voir au Printems à son Fort, & (ils) le choisirent en même temps par le Calumet qu'ils lui hissèrent pour le Chef de toute la nation. Les François retournèrent à leur Fort (traversant le Mississipi), où ils trouvèrent un Maskoutech & un Kikabouk, qui leur donnèrent avis que leurs villages les avoit suivis, & qu'ils étoient à dix-huit lieues au dessus, sur les bords du fleuve. Ils rapportèrent que des François avoient engagé les Miamis à s'établir à Chigagou, où ils étoient allez malgré l'avertissement qu'on leur avoit donné que les Iroquois y devoient passer pour descendre de là contre les Illinois, que pour eux ils avoient jugé plus à propos de les venir chercher (de se rendre au fort Saint-Antoine), les priant de prescrire l'endroit où ils vouloient qu'ils firent leurs feux. Perrot, deux jours après, partit avec eux. Ces peuples eurent bien de la joie de le voir. Il logea chez Kikirinous, Chef des Maskoutechs, qui le régala d'un grand Ours que l'on avoit fait bouillir tout entier. Ce Chef lui demanda la possession d'une rivière qui arrosoit un beau país qui n'étoit pas loin du lieu où ils étoient, le priant de protéger

en même temps toutes les Familles de leurs Nations, & d'empêcher les Nadouaissious de les insulter, avec lesquels ils feroient la Paix, le conjurant même d'en être le Médiateur, & l'assurant de faire approcher un gros village d'Illinois dont il avoit eu la parole. Perrot n'osoit guère se fier à leur parole, parce qu'il savoit qu'ils étoient la plupart des antropophages, qui aimoient mieux la chair humaine que celle des animaux. Il leur dit qu'il n'aimoit pas beaucoup leur voisinage, qu'il jugeoit bien qu'ils demandoient à s'établir auprès de lui dans le dessein de faire quelques coups sur les Ayoës (Iowas) lorsqu'ils s'y attendroient le moins, & qu'il ne pouvoit de plus se résoudre d'empêcher les Nadouaissious de les insulter eux-mêmes. Ils lui dirent qu'ils étoient surpris de ce qu'il se défioit de ses enfants, qu'il étoit leur père, & que les Ayoës étoient leurs cadets, ainsi qu'ils ne pouvoient les fraper sans se fraper lui-même, puisqu'il les mettoit dans son sein. . . Ils le prièrent de leur donner réciproquement des armes & des munitions. Perrot n'ayant rien à leur répliquer, les fit fumer dans son Calumet et leur dit que c'étoit sa mamelle qu'il leur avoit présentée pour les allaiter. . . Il leur promit d'arrêter les Nadouaissious s'ils venoient en guerre contre eux, & que s'ils n'obéissoient pas à ce qu'il leur prescriroit il se déclareroit leur ennemi. . . Ils chassèrent le reste de l'Hiver (1685-86) plutôt aux grosses bêtes qu'aux Castors, pour faire subsister leurs femmes & leurs enfans. Quelques François partirent pour avertir les Nadouaissious de ne pas se méprendre dans leur partie de chasse lorsqu'ils rencontreroient des Sokokis qui chassoient aux castors le long du fleuve. Ils trouvèrent sur les glaces quatre-vingts Canots de Nadouaissious, ravis de voir ces François; ils retournèrent à leur village pour en donner la nouvelle. . . Quelque temps après, l'on aperçut trois hommes qui couroient à grande hâte, faisant des cris de mort. A mesure qu'ils approchoient du Fort on leur entendit dire que tous les Miamis étoient morts, que les Iroquois les avoient défaits à Chigagou, où ils avoient été appelez des (par les) Français, & que ceux qui restoient vouloient se venger sur eux. On les fit entrer au Fort, on leur donna à fumer,

& ils reprirent insensiblement leurs sens. Après qu'ils eurent bien mangé & qu'ils se furent mataché de vermillon, on les questionna sur toutes les circonstances de ces nouvelles. Voici de quelle manière parla le plus jeune, en s'adressant à Perrot : « Quand tu fis présent cet automne dernier (1685) à Apichagen, Chef des Miamis, il partit le lendemain pour avertir tous les Miamis & nos gens de ce que tu lui avois dit. Il les fit consentir à te suivre (au Mississipi) après qu'il eut la parole de tous les hommes. Deux François ont envoyé des présents aux Miamis (restés sur la rivière aux Renards après le départ de Perrot), pour leur dire qu'Onontio (le gouverneur général) vouloit qu'ils s'établissent à Chigagou. Apichagen s'y opposa, & dit que ses gens avoient déjà été tuez à la rivière Saint-Joseph (fond du lac Michigan), lorsque Mr. de la Salle les y fit établir. Les François ayant été cause de leur mort, que toi (Perrot) tu les aimois comme tes enfans, que tu ne l'avois (Apichagen) pas engagé de venir chez toi (au Mississipi), que tu l'avais seulement averti de ne se pas troubler (en) portant ses armes contre ceux chez qui tu allois, & que tu lui avois dit que s'ils alloient à Chigagou ils seroient mangez de l'Iroquois. Il (Apichagen) empêcha dans ce moment ses gens de croire les (deux) François, auxquels il envoya une seconde fois des Députés pour leur dire de ne pas attendre les Miamis. Les François renvoyèrent encore de leurs gens qui déclarèrent à Apichagen, de la part d'Onontio, qu'il seroit abandonné (des Français), s'il n'obéissoit à sa voix, ce qui ne laissa pas de l'ébranler. Il dit, cependant : « Suivez Metaminens (Perrot), à qui mes gens ne se fient pas (au sujet de Chigagou). Ils veulent chercher la mort. Suivez Metaminens, c'est lui qui donne la vie, » & c'est ce qui a empêché que nos familles (qui suivaient Perrot) ne se soient trouvez enveloppez dans la même perte que celles (les familles) qui ont été à Chigagou. Quand les Miamis furent arrivez en ce lieu (Chigagou) les François leur dirent d'y chasser; nos gens commencèrent à avoir du regret de ne l'avoir (Apichagen) pas suivi; ils se répandirent de toutes parts pour faire leur chasse, & retournèrent au Fort que les François avoient fait pour leurs

besoins. Quelques familles qui ne purent s'y rendre comme les autres furent surprises par une armée d'Iroquois. Les Miamis y eurent un Chef pris, qui dans sa chanson de mort, demandoit la vie à ses ennemis, les assurant qu'il leur livreroit son village s'ils vouloient la lui donner : ils le délièrent. Quelques chasseurs de ces familles qui n'étoient pas allez à Chigagou, revenant à leurs cabanes, apperçurent de loin un grand campement; ils jugèrent que leurs gens avoient été défaits, & s'enfuirent au Fort pour porter les nouvelles. Les Miamis qui y étoient consultèrent s'ils soutiendroient un assaut, ou s'ils prendroient la fuite. Un Sokoki qui étoit parmi eux leur dit de ne pas se fier aux François, qui étoient amis des Iroquois. Les Miamis le crurent & s'enfuirent de toutes parts. Les Iroquois y vinrent sous la conduite de ce Chef Miamis, qui avoit promis de leur livrer son village. Ils n'y trouvèrent que quatre François qui venoient des Illinois, qu'ils n'insultèrent pas, les Miamis ayant désertés, & même le Commandant des François qui n'avoit pas osé s'y fier. Les Iroquois suivirent le village en queue, prirent généralement toutes les femmes & enfants, à la réserve d'une, & des hommes qui abandonnèrent leurs familles. » Ceci est la fin du discours.

La Potherie continue sa narration : « Les Ayoës (Iowas) vinrent au Fort des François (Saint-Antoine) au retour de la chasse du Castor (printemps de 1686), & n'ayant pas trouvé le Commandant (Perrot) qui étoit allé aux Nadouaissieux, ils lui envoyèrent un Chef pour le prier de s'y rendre (au fort). Quatre Illinois le trouvèrent en chemin, lesquels (quoiqu'ennemis des Ayoës) venoient lui demander de faire rendre quatre de leurs enfants que des François tenoient prisonniers. Les Ayoës (Iowas) avoient cela de particulier que bien loin de faire du mal à leurs ennemis ils les régaloient, & les prioient en pleurant sur eux de les laisser jouir des avantages qu'ils pouvoient espérer (recevoir) des François, sans être insultez de leurs nations; l'on renvoya ces Illinois aux François qui attendoient les Nadouaissieux. Quand ceux-ci qui avoient guerre aussi avec les Illinois les aperçurent ils voulurent se jeter sur leurs canots pour s'en saisir,

mais les François qui les conduisoient prirent le large de la rivière pour éviter cette saillie. Les autres François qui étoient là en traite accoururent à leurs camarades; l'on se raccommoda cependant, & quatre Nadouaissieux prirent les Illinois sur leurs épaules qu'ils portèrent à terre, & leur marquèrent qu'ils les épargneroient en considération des François à qui ils étoient redevables de la vie. La défaite des Miamis à Chigagou devoit être sensible à tous les peuples de ces quartiers; l'on envoya à la Baye pour en savoir des particularitez & (en même temps) des nouvelles de la Colonie (Bas-Canada). Les François rapportèrent qu'il étoit vrai ce que l'on avoit dit, & que cent Miamis, Maskoutechs, Poutéouatamis et Outagamis avoient poursuivi les Iroquois, sur lesquels ils avoient donné la hache à la main avec tant de fureur qu'ils leur en avoient tué cent, repris la moitié de leurs gens, & mis en déroute les Iroquois, qui auroient même été défaits s'ils avoient continué de les poursuivre; que les Miamis étoient à la Baye, qui avoient fait beaucoup de mauvais traitements au Père Allouez, qui leur avoit inspiré d'aller à Chigagou, lui ayant imputé la perte de leurs gens. »⁽²⁵⁾

Perrot avait été envoyé dans l'Ouest par La Barre et il avait à peine eu le temps d'atteindre la baie des Puants lorsque, le 30 juillet 1685, le marquis de Denonville arrivait à Québec comme gouverneur général. La Barre s'embarqua pour la France dans les premiers jours du mois d'août et il devait être loin lorsque Perrot construisit le fort Saint-Antoine, au commencement de l'automne.⁽²⁶⁾

Ni Perrot ni La Potherie ne nous disent quelle sorte d'arrangement ou association il y avait entre La Barre, les marchands de fourrures et Perrot. Pour ce qui va suivre nous aurions besoin de pénétrer ce mystère.

(25) La Potherie, II, 184-192.

(26) Sulte, *Mélanges historiques*, I, 59, dit, à la suite de quelques auteurs américains mal informés, que le fort que Perrot construisit en 1685 — et où il passa l'hiver de 1686-87 — sur le Mississipi, était à la Prairie-du-Chien, non loin de l'île Pelée, et qu'il s'appelait Saint-Nicolas; c'est une erreur que Sulte lui-même rectifia par la suite.

Denonville décida, en septembre 1685, de placer sous les ordres de La Durantaye tous les Français de l'Ouest, ce qui affectait Perrot aussi bien que les autres. « Il y a, écrivait ce gouverneur, des Français qui sont aux Outaouas, qui disent avoir ordre de M. de La Barre d'aller au Mississipi. Je sais que ce n'est pas votre intention (le ministre des colonies) que de les laisser tant courir. Je ferai de mon mieux pour les faire revenir. »

La nouvelle de ce changement paraît avoir été connue à Michillimakinac, où était La Durantaye, tard au printemps de 1686, puis communiquée à Perrot le plus vite possible. Perrot recevait l'ordre de s'en revenir avec armes et bagage, abandonnant son fort. Puis, la guerre contre les Iroquois ayant ses exigences, La Durantaye et Perrot étaient priés de se tenir prêts, avec autant de Sauvages qu'ils pourraient soulever, à se rendre au Niagara pour faire campagne.⁽²⁷⁾

Perrot s'exprime brièvement : « Je ne fus pas plutôt arrivé dans les endroits où je devois commander (au Mississipi), que je reçus ordre de Mr. Denonville de revenir avec tous les François que j'avois. Je ne le pouvois plus sans abandonner les effets qu'il m'avoit fallu emprunter des marchands pour mon voyage. Je me trouvois en ce temps-là (vers l'automne) dans le pays des Sioux où la gelée avoit brisé tous nos canots. Je fus contraint d'y passer l'été (1686), pendant lequel je m'appliquay à m'en procurer (des canots) pour aller à Michillimakinak, mais les canots n'arrivèrent que dans l'automne. »⁽²⁸⁾

Perrot avait ordre d'engager à la guerre les nations qui étaient autour de lui, principalement les Miamis. « Celui-ci (Perrot) ayant mis ses affaires en état, écrit La Potherie, marqua à quelques François qu'il laissa pour la garde de son Fort, la conduite qu'ils devoient tenir pendant son absence. Il se rendit au village du bas du Mississipi (vers la rivière Wisconsin) pour les faire soulever contre les Iroquois. Il fit soixante lieues dans les plaines, n'ayant pour guide que les feux

(27) La Potherie, II, 193.

(28) *Mémoire*, p. 139.

& les fumées qui paraissent. Étant arrivé chez les Miamis, il leur présenta le casse-tête de la part d'Onontio, avec plusieurs présens, & leur dit : « Les cris de vos morts ont été écoutés d'Onontio votre père qui, voulant avoir pitié de vous, a résolu de sacrifier sa jeunesse (ses soldats) pour détruire l'anthropage qui vous a mangé. Il vous envoie son casse-tête, & vous dit de frapper sans relâche sur celui qui a ravi vos enfans. Ils (les enfans) mettent leurs tentes hors de la chaudière, vous criant : Vengez-nous, vengez-nous ! Il faut qu'il (l'ennemi) dégorge & vomisse par force votre chair qu'il a dans son estomach, qu'il ne pourra digérer : Onontio ne lui donnera pas ce temps. Si vos enfans ont été ses chiens & ses esclaves, il faut que ses femmes deviennent les nôtres à leur tour. Tous les Miamis reçurent le casse-tête, & l'assurèrent que puisque leur père (Onontio) les vouloit favoriser, ils périroient tous pour ses intérêts. »⁽²⁹⁾

Perrot raconte la même visite comme suit : « J'invitay les Miamis à cette guerre; ils me le promirent, mais les Loups, qui estoient leurs voisins, les en dissuadèrent, en leur faisant accroire que les François les vouloient trahir, et les faire manger aux Iroquois lorsqu'ils les auroient joints. »⁽³⁰⁾

Je crois comprendre que l'influence des Loups se fit sentir après le départ de Perrot et que ce fut la raison qui ramena celui-ci chez les Miamis quelques mois plus tard.

Le retour de Perrot à son fort a dû avoir lieu en octobre ou novembre. Il en parle dans ces termes : « J'appris en chemin, avant d'y arriver (au fort), qu'un corps de quinze cents hommes des nations de la Baye, Renards, Maskouetechs, Kikapous, qui alloient en guerre contre les Sioux, devoient piller mes marchandises, sachant que je n'y estois pas; et qu'ils devoient ensuite faire autant plus haut à des François et les égorger. Il (en) estoit venu aussi espier à mon poste, dans quelle situation on y estoit, sous prétexte de traiter de la poudre, et qui rapportèrent au camp (des Sauvages) qu'ils n'avoient vu que

(29) La Potherie, II, 193, 194.

(30) *Mémoire*, p. 139.

quatre personnes seulement. Quand j'y fus de retour le lendemain matin il y en vint deux autres qui m'y trouvèrent. Je leur dis que j'avois à parler à leurs chefs; j'en nommay sept ou huit des principaux. Ils retournèrent à leur camp, et ceux mesmes dont je leur avois parlé arrivèrent pour me voir. La sentinelle qui estoit en faction m'en avertit; j'avois toujours soin de faire tenir la porte du fort fermée; je la fis ouvrir pour les faire entrer, et les menay en ma cabane. . . Ces Sauvages m'avouèrent ce qu'ils avoient tramé; je leur fis quelques présents pour les engager à m'obéir, et (j')en eu de bouche toute sorte de satisfaction. »⁽³¹⁾

Voyons comment La Potherie raconte ces entrevues : « Perrot retournant à son Fort aperçut en chemin tant de fumée qu'il crut que c'étoit une armée de nos alliez qui alloient contre les Nadouaissieux, qui pourroient en passant enlever ses gens. Cela l'obligea de marcher à plus grande journée. Il rencontra heureusement un Chef Mascoutech qui, ne l'ayant pas trouvé au Fort, étoit venu au devant de lui pour lui donner avis que les Outagamis, les Kikabous, les Mascoutechs, & tous les gens de la Baye devoient s'assembler pour venir piller ses Magasins, afin d'avoir des armes & des munitions pour détruire les Nadouaissieux, & qu'ils avoient résolu de forcer le Fort, & d'égorger tous les François s'ils leur faisoient le moindre refus. Cette nouvelle l'obligea à s'y rendre incensment. Trois espions étoient partis le même jour (avant) de son arrivée, qui avoient pris le prétexte (pour entrer au fort) de traiter quelques Castors. Ils rapportèrent à leur Camp qu'ils n'avoient vu que six François (au fort Saint-Antoine) le Commandant (Perrot) n'y étant pas. C'en fut assez pour les engager à entreprendre d'accomplir leur dessein. Il en vint deux autres le lendemain qui firent le même personnage. On avoit eu la précaution de mettre des fusils tous chargez aux portes des cabanes (dans le fort). Quand ils vouloient entrer dans quelqu'une on trouvoit le secret d'y faire trouver des gens (qui) changeoient différemment d'habits. Ils demandèrent,

(31) *Mémoire*, pp. 139, 140.

en parlant de choses & d'autres, combien il y avoit de François. On leur répondit que le nombre étoit de quarante, & que l'on en attendoit de moment à autre qui étoient de l'autre côté de la rivière à la chasse du boeuf. Toutes ces armes amorcées leur donnoient à penser. On leur dit qu'elles étoient toujours toutes prêtes en cas que l'on vint les insulter, & même qu'étant (le fort) sur un grand passage (de monde) ils (les Français) se tenoient toujours sur leurs gardes, connaissant les Sauvages pour de grands étourdis. On leur dit d'amener un Chef de chaque Nation parce que l'on avoit quelque chose à leur communiquer, & que s'ils approchoient le Fort en plus grand nombre on tiroit dessus. Six Chefs de cette Nation vinrent, à qui l'on ôta à la porte leurs arcs & leurs flèches. On les fit entrer dans la cabane du Commandant (Perrot), qui leur donna à fumer & les régala. Comme ils voyoient toutes ces armes chargées, ils lui demandèrent s'il craignoit ses enfans. Il leur répondit qu'il ne s'en ambarrassoit guère; qu'il étoit un homme qui savoit tuer les autres. Il semble, lui répliquèrent-ils, que tu sois indigné contre nous ? Je ne le suis pas, reprit le Commandant (Perrot) quoique j'ai sujet de l'être. L'Esprit m'a averti de votre dessein : vous voulez enlever mes effets & me mettre à la chaudière pour aller de là contre les Nadouaissieux; il m'a dit de me tenir sur mes gardes, & qu'il me seconderoit si vous m'insultez. Alors ils demeurèrent comme immobiles, & lui avouèrent qu'il disoit vrai, mais qu'il étoit un père qui leur seroit indulgent, & qu'ils alloient rompre toutes les mesures de leurs jeunessees. On les fit coucher au Fort cette nuit. L'on aperçut le lendemain de grand matin leur armée, dont une partie vint crier qu'ils vouloient traiter. Le Commandant (Perrot), qui n'avoit que quinze hommes se saisit de ces Chefs, auxquels il dit qu'il alloit faire casser la tête s'ils ne faisoient retirer leurs guerriers; on occupa les Bastions. L'un de ces Chefs monta sur la porte du fort & cria : « N'avancez pas, jeunesse, vous êtes morts ! Les Esprits ont averti Metaminens de votre résolution. » Quelques-uns voulurent avancer. « Si je vais à vous, leur dit-il, je vous casserai la tête. » Ils se retirèrent tous. La disette de vivres les accabloit.

On eut pitié d'eux. On n'avoit pour lors que des viandes qui commençoient à sentir; on les leur donna, & ils les partagèrent entr'eux. Le Commandant (Perrot) leur fit présent de deux fusils, de deux chaudières & du tabac, pour leur fermer la porte par laquelle ils vouloient entrer chez les Nadouaissieux, prétendant qu'ils tournassent dorénavant leurs armes contre les Iroquois, & qu'ils se servissent de l'Arc d'Onontio pour tirer sur son ennemi, & de son casse-tête pour faire main basse sur leurs familles. Ils lui représentèrent qu'ils souffriroient beaucoup avant de se rendre chez eux, n'ayant pas de poudre pour chasser, & le prièrent de leur en donner en échange pour le peu de Castors qui leur restoient. L'on permit pour cet effet aux Chefs de chaque nation d'entrer au Fort l'un après l'autre. »⁽³²⁾

Avant que d'aller plus loin, notons un fait qui est de cette année 1686 et qui se rapporte à Perrot directement.

A la baie des Puants, sur la terre de la famille Langlade-Grignon, en 1802, un travailleur déterra un ostensor d'argent qui pesait vingt onces. C'était au rapide des Pères (De Père aujourd'hui), sur le site de la mission Saint-François-Xavier dont l'église avait été brûlée en 1687. De là, en descendant la rivière aux Renards, il y a cinq milles jusqu'à la Baie proprement dite, de sorte que cette « mission de la Baie » ne se trouvait pas tout à fait dans les limites que ce terme comporte. La première chapelle, établie en 1670, était une construction très primitive que le Père Albanel avait remplacée, six ans plus tard, par une jolie église. Le Père Silvy disait en 1676 qu'on y baptisait cette année trente-six adultes et cent vingt-six enfants. Elle fut détruite dans l'incendie, allumé par les Sauvages païens en 1687.

Par la manière dont la trouvaille de l'ostensor fut faite, on pense que cette pièce devait avoir été sauvée du feu et enfouie avec précaution, dans l'espérance de la retrouver plus tard. Elle resta cent quinze ans dans sa cachette. La pioche qui la mit à découvert brisa la tige qui rattachait l'ostensor à sa base ovale, mais sans trop l'endommager, et l'on a pu souder les deux morceaux convenablement.

(32) La Potherie, III, 195-197.

Le tout mesure quinze pouces de hauteur. Autour de la base on lit l'inscription suivante tracée d'une main novice : « Ce soleil a este donne par Mr. Nicolas Perrot a la mission St François Xavier en la Baie des Puants # 1686. »

Notons que, l'automne de 1684, Perrot était à Québec. C'est alors, probablement, qu'il donna l'ordre d'acheter en France un ostensor d'argent et de l'envoyer de Québec au missionnaire de la Baie. Le travail de cette pièce, jusqu'à la croix qui la surmonte, est élaboré et artistique. Sa fabrication doit être antérieure à l'ordre royal du 30 décembre 1679 qui exige une marque et deux contre-marques sur les soleils ou ostenseurs, car il ne porte rien de ce genre, tandis que l'ostensor à peu près semblable, trouvé à Kaskakia, nous montre les étampes en question. L'inscription a dû être gravée à Québec en 1686 et l'ostensor envoyé sans retard à la Baie où il arriva l'été de cette année 1686 pendant que Perrot était retenu chez les Sioux faute de canot pour descendre le Mississipi.

Madame Grignon prit soin de la relique de Perrot et, comme sa demeure servait de chapelle aux missionnaires, en 1802, on en fit usage sur les lieux où elle avait déjà figurée. Elle fut transportée dans l'église construite en 1823 puis incendiée en 1828. Alors le Père Badin en fit cadeau à l'église Sainte-Anne du Détroit, mais, dix ans plus tard, le Père Bonduel la racheta au prix de \$36.00 et la rapporta au rapide des Pères. Elle est aujourd'hui la propriété de la Société historique du Wisconsin, à Madison. C'est le plus ancien souvenir historique portant une date certaine qui existe à l'ouest du lac Michigan.⁽³³⁾

Nous allons revenir à Perrot et le suivre quelque temps, afin de conclure en ce qui concerne le début du fort Saint-Antoine et mentionner le fort Saint-Nicolas qui s'y rattache.

« Je reçus encore, dit Perrot, d'autres ordres dans le commencement de l'hiver (décembre 1686 ?) pour assembler tous les

(33) *State Historical Society of Wisconsin*, III, 108; VIII, 199, 205; IX, 112, 127; gravure, XVI, 142; *Le Jeune*, II, 430; Scanlan, p. 14; Legler, pp. 56, 57; Stickney, pp. 1, 2.

François et Sauvages qui se trouveroient à ma portée et sur ma route, afin de me rendre avec eux (au printemps ou été de 1687) proche du lac (Ontario), où sont établis les Tsonnontouans. Je me mis aussytost en chemin. »⁽³⁴⁾

Ce qui suit est de l'histoire connue. Perrot entraîna des bandes de Sauvages à la guerre contre les Iroquois, sur le lac Ontario. Vers l'automne de 1687 il était à Québec. Il a dû voir Franquelin — comme Du Lhut l'avait fait d'ailleurs — et lui fournir des renseignements sur la région du Mississipi récemment explorée par lui et ses gens. La carte de Franquelin qui porte la date de 1688 montre au-dessus de la bouche de la rivière Noire : la butte d'Hyvernement, ce qui répond à la montagne de Trempe-à-Leau; le fort Saint-Antoine un peu au-dessus de la Chippewa; puis le fort Saint-Nicolas, à l'embouchure de la Wisconsin.

Il n'est pas supposable que Perrot, au printemps de 1687, occupé à ses courses pour rassembler les Sauvages et ensuite les mener à la guerre, ait eu l'idée de construire le fort Saint-Nicolas. Il a pu faire connaître un tel projet à Franquelin au mois de septembre de cette année 1687, mais c'est tout.

Il faut dire que, durant ses dix-huit mois au fort Saint-Antoine, Perrot avait amassé 40,000 francs de pelleteries,⁽³⁵⁾ somme qui correspond à \$40,000 de notre argent, au moins, et ces fourrures avaient été laissées à la Baie, dans le hangar des Pères Jésuites, avec l'intention de les faire descendre plus tard par l'Ottawa — tandis que Perrot et ses Sauvages passaient par le lac Huron pour se rendre à Niagara. Or, les Sauvages païens restés à la Baie, mécontents des Français, brûlèrent, cette année 1687, l'église, la résidence, le hangar des Pères Jésuites. Perrot dut recevoir cette nouvelle à Montréal ou à Québec au mois d'octobre. Il prit aussitôt des mesures pour recommencer son négoce.

On se rappelle que, en 1685, La Barre avait donné à Perrot le

(34) *Mémoire*, p. 139.

(35) La Potherie, II, 209; Le Jeune, II, 430; Blair, II, 25.

commandement du Mississipi avec le privilège d'y établir un fort; puis, Denonville était arrivé, révoquant tous ces ordres parce que, disait-il, le roi ne voulait pas qu'on étendit les opérations aussi loin; mais, en 1687, l'administration retournait aux idées de La Barre, de sorte que Perrot, au printemps de 1688⁽³⁶⁾, reprenait la route du Mississipi avec des pouvoirs plus grands qu'autrefois.

Le fort Saint-Nicolas n'a donc pas pu être construit avant 1688. L'on se trompe, je crois, en disant qu'il date de 1683 ou de 1685, et le fort Saint-Antoine de 1687.⁽³⁷⁾

Le 8 mai 1689, officiellement cette fois, Perrot prit possession du pays des Sioux parcouru avant lui par Du Lhut en 1678-81, en y annexant le Minnesota, les territoires de la rivière Sainte-Croix ainsi que les cours d'eau aboutissant au Mississipi.⁽³⁸⁾ Sa carrière active ne se termina qu'en 1701.

A handwritten signature in dark ink, reading 'Gérard Malchelosse'. The signature is written in a cursive style with a prominent 'G' and 'M'. A horizontal line is drawn underneath the signature.

(36) Après le 15 mai puisque à cette date Perrot était à Montréal où il signait un contrat d'achat pour le fief de la Rivière-du-Loup, auparavant appelé Manereuille, près de Maskinongé. Sulte, *Mélanges historiques*, I, 59, 61; X, 13; La Potherie, II, 211, 216; Perrot, pp. 304, 306, 319.

(37) Voir *State Historical Society of Wisconsin*, fort Saint-Nicolas, X, 54-63; fort Saint-Antoine, X, 59-63, 299-372, 504-506; XVI, 154, 64; Charlevoix, III, 398; Blair, I, 245, 246; Stickney, pp. 11, 12.

(38) Perrot, pp. 304, 305.

BIBLIOGRAPHIE (1)

Blair, Emma Ellen, *The Indian Tribes of the Upper Mississippi Valley and Region of the Great Lakes*. Cleveland, 1912, 2 vols., II, 249, 256. (Traduction anglaise de Perrot, La Potherie, etc.)

Butler, James D., *French Fort at Prairie du Chien*. Dans *Wisc. Hist. Coll.*, X, 54-63; voir aussi VIII, 200.

Butterfield, C. W., *French Fort at Prairie du Chien, A Myth*. Dans *Wisc. Hist. Coll.*, X, 307-330.

Cahiers des Dix, IV, 27; VI, 117, 125, 128, 130, 143, 144, 197; VII, 87, 136, 145, 285; IX, 76.

Charlevoix, R. P. P.-F.-X., *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, 1744, 6 vols.

Clark, Dan E., *Early Forts on the Upper Mississippi*. Dans *Mississippi Valley Historical Assn.*, 1910-11, pp. 93-97.

Draper, Lyman C., *Early French Forts in Western Wisconsin*. Dans *Wisc. Hist. Coll.*, X, 358-371.

Evans, Constance M., *La Prairie des Chiens*. Prairie du Chien, 1937, p. 2.

Folwell, Wm. Watts, *A History of Minnesota*. St. Paul, 1922, 4 vols., I, 36-38.

Harrisse, Henry, *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France*, Paris, 1872, p. 354.

Kellogg, Louise Phelps, *The French Regime in Wisconsin and the Northwest, 1634-1727*. Madison, 1925. Aussi dans *Wisc. Hist. Coll.* XVI, 111-123.

Kelsey, Vera, *Red River runs North !* N. Y. 1951, pp. 41-42.

La Potherie, Bacqueville de, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Paris, 1722, 5 vols.

Legler, Henry E., *Leading Events of Wisconsin History*. Milwaukee, 1898, pp. 56-62.

Le Jeune, R. P. Louis, *Dictionnaire Général du Canada*, 2 vols., II, 429, 430.

Mémoires Société Royale du Canada, 1893, I, 12, 18, 19; 1894, I, 145; 1898, I, 5, 17, 18; 1899, I, 88; 1901, 90, 94.

Minnesota Historical Collections, 1860-1865, vols. I, II (2 parts).

Minnesota History, VIII (1927), pp. 203, 232, 306.

(1) Cette bibliographie ne prétend pas être complète.

Neill, Rev. Edward Duffield, *The History of Minnesota*. Philadelphia, 1858, p. 138.

Neill, E. D., *Early Wisconsin Explorations, Forts and Trading Posts*. Dans *Wisc. Hist. Coll.*, X, 299-301.

Neill, E. D., *Early French Forts and Footprints of the Valley of the Upper Mississippi*. Dans *Minn. Hist. Coll.*, II, part II.

Neill, E. D., *Minnesota*, pp. 832-839. Aussi dans Winsor, IV, 174.

Perrot, Nicolas, *Mémoire sur les Mœurs, Coustumes et religion des Sauvages de l'Amérique Septentrionale*. Leipzig, 1864.

Pierce, Eben D., Dans *Wisc. Hist. Coll.*, 1915, pp. 111-123.

Salter, Wm., *Nicolas Perrot*. Dans *Annals of Iowa*, IV, 1899-1901.

Scanlan, Peter Lawrence, *Prairie du Chien*. Manasha, 1937, pp. 13-14.

Squier, George H., Dans *Wisc. Hist. Coll.*, 1915, pp. 111-123.

Stickney, Gardner P., *Nicholas Perrot. A Study in Wisconsin History*. Milwaukee, 1895 (Parkman Club Publications, no. 1), 15 p.

Sulte, Benjamin, *Mélanges historiques*, I, 50-63; X, 13, 14, 21, 74, 145.

Sulte, B., Dans *l'Echo de l'Ouest*, Minneapolis, 13, 20, 27 nov. 1903; 20, 27 mai, 3, 10, 24 juin 1904.

Sulte, B., *Histoire des Canadiens Français*, Montréal, 1882-84, 8 vols., V, 18, 19, 50, 75, 95, 121, 122, 145, 147, 150.

Thwaites, Reuben Gold, *The Jesuit Relations and Allied Documents*. Cleveland, 1896-1903, 73 vols., t. 66.

Thwaites, R. G., *Wisconsin in Three Centuries*.

Voorhis, Ernest, *Historic Forts and Trading Posts of the French Regime and of the English Fur Trade Companies*. Ottawa, 1930, nos. 68, 506.

Winchell, N. H., *The Aborigines of Minnesota*. St. Paul, 1911, pp. 30, 526.

Winsor, Justin, *Narrative and critical History of America*, N. Y., 1884-89, 8 vols., IV, 174, 192, 193.

Wisconsin Historical Collections. V, 65, 66, 110; VI, 228; VIII, 199-206; IX, 119, 468; X, 59-61, 299-301, 328-333, 360-368, 504, 505; *The French Regime in Wisconsin*, XVI, 33-47, 101-105, 133-165, 199, 205, 236, 386, 407.

Wisconsin Magazine of History, W. A. Titus, « Historic spots in Wisconsin, » mars 1927.